

Assemblée Générale 2026- 2027



La Contre-Voie

Version 1.0 – 19 septembre 2025

Table des matières

Participation.....	3
Ordre du jour.....	3
Discussions.....	4
Introduction.....	4
Discussion sur les actions de l'année passée.....	4
Annoncer le bilan des activités de l'association au cours de l'année 2025-2026.....	4
Annoncer et analyser les résultats de l'exercice comptable de l'année 2025-2026.....	5
Délibérations et votes.....	5
Voter le montant de la cotisation annuelle.....	5
Voter sur le maintien de l'accès aux services réservés aux membres.....	6
Voter le budget prévisionnel pour l'exercice suivant.....	6
Présentation des lignes directrices de l'association pour l'année 2026-2027.....	6
Voter sur la politique proposée et la composition du Bureau.....	7
Appel à participation.....	7
Présenter le Comité de Contribution et le Bureau.....	7
Présenter le statut de membre observateur-ice.....	7
Discussion libre.....	7

Date et heure : le 19 septembre à 18h00

Lieu : en visioconférence

Convocation envoyée le : 9 septembre 2026

Participation

- **Président-es de séance :** neil
- **Secrétaire-s de séance :** teo
- **Maître du temps :** denise

14 personnes étaient présentes, tous des membres identifiés de l'association, **5 membres du Comité de Contribution** et **2 membres du Bureau**.

Deux procurations ont été enregistrées :

- Doc', membre du Bureau absente, a donné sa voix à Brume
- Hannaeko, membre du Comité de Contribution absente, a donné sa voix à alex

Le quorum applicable est celui défini pour les Assemblées Générales à l'article 23 des Statuts : au moins un tiers des membres du Comité de Contribution, et au moins la moitié des membres du Bureau. Le quorum est atteint.

Ordre du jour

Durée prévue : 1h45. Durée effective : 1h25.

- **Introduction** (1 / 10 min)
- 1. Discussion sur les actions de l'année passée**
 - Annoncer le bilan des activités de l'association au cours de l'année 2025-2026 (12 / 15 min) ;
 - Annoncer et analyser les résultats de l'exercice comptable de l'année 2025-2026 (13 / 15 min) ;
- 2. Délibérations et votes**
 - Voter le montant de la cotisation annuelle (7 / 10 min) ;
 - Voter sur le maintien de l'accès aux services réservés aux membres (2 / 5 min) ;
 - Voter le budget prévisionnel pour l'exercice suivant (11 / 10 min) ;
 - Présentation des lignes directrices de l'association pour l'année 2026-2027 (13 / 10 min) ;
 - Voter sur la politique proposée et la composition du Bureau (2 / 5 min).
- 3. Appel à participation**
 - Présenter le Comité de Contribution et le Bureau (1 / 5 min)
 - Présenter le statut de membre observateur-ice (1 / 5 min)

4. Discussion libre (15 min)

Fin à 19h25.

Discussions

Introduction

Installation, configuration de la salle, assignation des rôles de séance, vérification du quorum

Neil : vérification du quorum et des membres présents, désignation des rôles de séance.

Discussion sur les actions de l'année passée

Annoncer le bilan des activités de l'association au cours de l'année 2025-2026

Discussion sur les activités de l'année présentées par Neil.

On a organisé moins d'activités que les années précédentes, moins de stands (FOSDEM refusé, pas de présence aux JDLL en raison d'empêchements de nos membres). L'organisation d'un stand nécessite a minima d'être en binômes, ce qui n'est pas toujours possible.

Une diffusion-débat sur la bataille du libre a été tenue par Denise.

Neil souligne qu'il est difficile de se déplacer pour des conférences sans rémunération ni rétribution de la part de la structure qui nous invite.

Malgré la fermeture administrative du Bêta, La Contre-Voie a tout de même tenu 9 apéros numériques sur l'année.

Évènement notable, premier passage à la télévision, sur l'émission "Bel et bien" de France 2 qui nous a sollicité-es.

Sur le plan technique, cette année était très éprouvante en raison de la sortie des services à la carte l'année précédente qui demandent du temps de maintenance et des changements d'infrastructure.

Concernant la problématique de l'auto-hébergement : en raison d'un déménagement personnel il n'y a plus de présence sur place pour réagir aux urgences et assurer un niveau de service acceptable. On a donc fait le choix de migrer la plus grande partie de ce qui était auto-hébergé vers des serveurs/VPS.

Des services utiles à l'association mais non publics ont été déménagés chez une personne membre de l'association.

Annoncer et analyser les résultats de l'exercice comptable de l'année 2025-2026

Neil présente les résultats de l'exercice comptables disponibles dans le rapport.

Nouveauté : rappel d'adhésion par courriel. Retour positif.

Les cotisations liées aux services à la carte se renouvellent aussi. Sans avoir vocation à devenir une entreprise, cela permet de diversifier les revenus de l'association et aide à financer la maintenance des services grand public.

On constate que la moitié des structures bénéficiant des services à la carte demandent à bénéficier d'un tarif solidaire, ce qui nous convient très bien.

Question : est-ce que notre public « services à la carte » vient d'émancip'asso ?

Réponse : pas de retour là-dessus, mais on est trouvés par bouche à oreille/chatons/recherche web.

Première année de déficit pour La Contre-Voie : 9500€, une perte globalement anticipée pour deux raisons :

- Salariat de Neil comme chef de projet numérique pendant une période de 11 mois.
- Une erreur de calcul de l'URSSAF qui a prélevé trop, on devrait recevoir un remboursement d'un montant difficile à estimer cette année.

Délibérations et votes

Voter le montant de la cotisation annuelle

Le bureau propose de garder les montants actuels :

- 10€/an cotisation individuelle
- 30€/an cotisation pour un collectif
- 100€/an collectif à budget important (sous forme d'adhésion de soutien)
- dispense d'adhésion possible pour raisons financières au cas par cas sous forme d'adhésion d'honneur

Mise au vote

- Exprimés : 11
- Oui : 11
- Non : 0
- Abstention : 0

Voter sur le maintien de l'accès aux services réservés aux membres

Depuis 2019, si les membres ne renouvellent pas leur cotisation, on continue à fournir les services, le Bureau propose de continuer : pas de raison financière de changer et cela reste dans l'esprit de l'association.

Mise au vote :

- Exprimés : 12
- Oui : 11
- Non : 0
- Abstention : 1

Voter le budget prévisionnel pour l'exercice suivant

Cette année, le Bureau propose de ramener les dépenses à une échelle un peu plus petite sans salariat, il y a un poste de dépense important dans les frais techniques en raison de la possibilité de louer un autre serveur ou pour maintenir le matériel auto-hébergé.

Question sur l'augmentation des tarifs des centres de données : La Contre-Voie est-elle affectée ? Non, ce n'est pas trop impactant pour nous car nous travaillons à petite échelle.

Autre poste de dépense important : la création d'un fonds de réserve de 9000€ dans le budget afin de combler le déficit de l'année précédente et de rebondir les années suivantes, pour des projets possibles mais pas encore discutés.

Discussion sur le stock de goodies et la participation aux événements.

Denise propose de parler de participation aux événements hors AG.

Mise au vote du budget prévisionnel :

- Exprimés : 12
- Oui : 12
- Non : 0
- Abstention : 0

Présentation des lignes directrices de l'association pour l'année 2026-2027

Objectifs techniques

Gestion de la dette technique sur laquelle il y a beaucoup de travail : beaucoup de maintenance, d'adaptation de nos outils et de nos microservices pour pérenniser la nouvelle infra, gérer les cas rares, la montée en charge. Ce n'est pas urgent mais la feuille de route est longue.

Objectifs non techniques

Reconstruire les fonds de trésorerie vis-à-vis du déficit de cette année : via des campagnes ou autres actions.

Consacrer du temps à gérer les demandes par rapport à la fermeture d'A/I. Il est encore difficile de décider comment sélectionner quels blogs héberger, pas de limite précise déterminée de blogs à héberger par rapport aux 8000 blogs fermés.

Si on reçoit des demandes fondées de fermeture de blog de la part de la police française, on devra s'y plier.

Denise ajoute qu'on devra analyser les demandes pour faire les choix qui s'imposent à l'association.

Le vote porte aussi sur la composition du bureau

Vote sur le bilan de l'année passée, les objectifs de l'année à venir et la composition du Bureau suivante (sans changement) : Brume (présidente), Doc (trésorière), Denise.

Voter sur la politique proposée et la composition du Bureau

Mise au vote

- Exprimés : 14
- Oui : 14
- Non : 0
- Abstention : 0

Appel à participation

Présenter le Comité de Contribution et le Bureau

Présentation du Comité de Contribution : le groupe de travail principal de l'association, sans pouvoir de direction. Réalise les tâches définies par le Bureau, en coordination avec les bénévoles et le Bureau lui-même.

Présenter le statut de membre observateur-ice

Rôle non statutairement défini mais pas empêché par les statuts. Permet de rejoindre les canaux de communication du CC sur cooptation, sans droit de vote et tutoré par un.e membre du CC. Peut devenir membre du CC après 6 à 18 mois si tout se passe bien.

Discussion libre

Denise a le matériel de stand de LCV, en région parisienne et est intéressée pour continuer à organiser des stands. Si on est intéressé.e à participer à de la tenue de

stand ou les conférences, ne pas hésiter à venir en parler.

Michel fait déjà beaucoup de choses mais peut donner un coup de main, suit les publications sur mastodon.

Fabien et Antoine prévoient d'aller au capitole du libre : ne pas hésiter à contacter Fabien si on y va. Denise : Pas de stand au Capitole, l'appel à participation est passé.

Ça serait intéressant de faire une passation sur la veille des évènements car Neil laisse la place.

PSL XXL à discuter ?

Exagone propose de donner un coup de main technique.

Neil clôt l'AG et remercie les participant.e.s d'avoir été là : peut-être à l'année prochaine !